



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du LUNDI 2 SEPTEMBRE 2013

*Date de convocation* : 23 Août 2013

**Etai<sup>ent</sup> présents** : MM. DUBOIS Pierre, POIRIER Christophe BOURREAU Jean-Christophe, Mme RIVOL Fabienne, Adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, LAFFONT Arnaud, LÉBOUCHER Jean-Marie, Mmes BOULARD Christelle, BENOIST Claire & RAYNAUD Magali  
Formant la majorité des membres en exercice

**Absents** : M. MAUBOUSSIN Rémy et Mme DESLIS Laurence, excusés;

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Magali RAYNAUD, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Diagnostic Sport et Culture (compétence 4C)
- \* Comice de Lavardin
- \* Affaires et questions diverses

### **1/ Diagnostic Sport et Culture (Compétence 4C)**

M. le Maire informe le CM, que dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet, le conseil communautaire a remis à chaque élu le diagnostic sur les infrastructures sportives et culturelles sur le canton.

M. le Maire présente aux élus le bilan de ce diagnostic ainsi que les différentes propositions de scénarios qui en découlent.

M. le Maire précise que ce diagnostic vise à permettre la pratique d'activités sportives/culturelles par chacun ; plusieurs actions sont à mettre en place

Recherche de cohésion sociale, de lien social, de citoyenneté et d'attractivité du territoire

Chaque CM doit en être informé afin qu'un débat ultérieur puisse se tenir en conseil communautaire.

### **2/ Comice de Lavardin**

Monsieur le Maire laisse la parole à M. Leboucher, président de l'association.

Un point sur chaque comité de pilotage est présenté.

Tout est prêt pour l'ensemble des festivités du Week-end (sécurité, logistique - matériel, animations, fleurissement, restauration, communication,...)

### **3/ Affaires diverses**

#### Fusion des syndicats d'eau de Lavardin et de Conlie:

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordonnance du Tribunal Administratif de Nantes rendue le 12 août 2013 par le juge des référés.

Conclusion : l'application de l'arrêté préfectoral du 6 mai 2013 portant création à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 d'un nouvel EPCI issu de la fusion des SIAEP de Conlie et de Lavardin est suspendue.

#### Lotissement « Le Haut Lieu » Famille Pellissier :

M. le Maire informe le CM du courrier reçu ce jour d'Agetho Conseils ; il s'agit de la demande de raccordement des eaux pluviales au réseau existant rue de la Tranquillité ; le projet de permis d'aménager et la surface de collecte d'eaux pluviales interceptées est soumis au régime de la déclaration, en application de la loi sur l'eau. Les Consorts Pellissier proposent une convention avec la commune pour les autoriser à raccorder leur opération au réseau public existant.

La convention est signée par M. le Maire et sera transmise à Agetho Conseils, géomètre-expert chargé du dossier.

Date : M. le Maire rappelle aux adjoints que le congrès départemental des Maires et Adjointes se déroulera le samedi 5 octobre 2013 au Palais des congrès du Mans

Inscriptions de MM. DUBOIS, MAUBOUSSIN, POIRIER, BOURREAU et Mme RIVOL.

#### Dossier de M. Mme Beslier:

Monsieur le Maire rappelle qu'une déclaration de sinistre a été faite en février 2013 suite au ruissellement le long de la voie communale desservant l'habitation de M. & Mme Beslier, « étang de Vosparfonds »- L'expertise a eu lieu le 27 août.

D'autre part, dans un courrier du 4 juillet M. Mme Beslier sollicite la commune pour l'achat d'une partie du chemin (90m) ; M. le Maire les a informés le 23 juillet qu'une voie communale est inaliénable, elle ne peut en principe être cédée. La cession est possible selon certaines conditions :

- déclasser la voie (compétence du Conseil Municipal)
- enquête publique
- ensuite, la vente ne peut se faire qu'après une deuxième enquête publique

Une estimation sera demandée aux services des Domaines

Après en avoir délibéré, le CM décide de déclasser cette voie communale (vc n° 133) dans sa totalité (235m).

Un courrier sera transmis à M. & Mme Beslier pour les informer.

#### Ligne de car La Quinte / Sillé :

Suite à la demande de parents d'élèves (1 famille de Lavardin) et après l'intervention de M. Joël Méténier, Conseiller Général du canton de Conlie, une nouvelle ligne de car est mise en place à compter du 3 septembre entre La Quinte et Sillé le Guillaume (lycée Paul Scarron)- coût de l'opération : 45 000 € / an.

#### Tour de table des Elus :

C Benoist signale que la gouttière de la salle ainsi que le couvercle béton des eaux pluviales de la Mairie ont été cassés cet été ; il faudrait faire payer les responsables de ces actes.

Rappeler à Philippe Péan de tailler les haies, allée Toulouse-Lautrec.

F Rivol a rencontré avec JC Bourreau une famille redevable à la cantine scolaire ; après un entretien, celle-ci s'engage à régler sa dette (versements les 6 de chaque mois)

Concernant la zumba : début des cours lundi 9/9/13 de 20h à 21h – salle polyvalente de Lavardin

C Poirier rappelle qu'il y a toujours des déchets rejetés dans la lagune (lingettes, serviettes,...) : faire un nouveau rappel dans le prochain bulletin et peut-être proposer une nouvelle visite du fonctionnement de la lagune.

JC Bourreau informe qu'une réunion publique sur la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères est programmée le mardi 17/09/13 à 19h30 à la salle polyvalente de Lavardin- réunion ouverte à tous les habitants de la 4C.

Au niveau de l'école de Lavardin, 75 élèves sont inscrits (souci d'effectifs à prévoir dans 3 – 4 ans s'il n'y a pas de nouvelles constructions) ; prévoir également le financement des drapeaux + devise de la République + Déclaration des Droits de l'Homme (loi Peillon)

Magali Raynaud rappelle la dangerosité de la clôture en barbelé le long de l'Allée Toulouse-Lautrec pour les enfants qui circulent à vélo (plusieurs accidents sont à déplorer) – que faire ?

Séance levée à 20H50.